

16 mar 2004 -13:45

PB-Invitatioin Conseil des Ministres extraordinaire d'Ostende

Conseil des Ministres extraordinaire d'Ostende : aspects pratiques

Ce Conseil des Ministres de deux jours se tiendra les 20 et 21 mars 2004 au Domaine provincial Raversijde, Nieuwpoortsesteenweg, 636, 8400 Ostende (N318 Ostende-Middelkerke près de l'aéroport). Vous trouverez plus de renseignements sur le site web www.domeinraversijde.be.

Conseil des Ministres extraordinaire d'Ostende : aspects pratiques Ce Conseil des Ministres de deux jours se tiendra les 20 et 21 mars 2004 au Domaine provincial Raversijde, Nieuwpoortsesteenweg, 636, 8400 Ostende (N318 Ostende-Middelkerke près de l'aéroport). Vous trouverez plus de renseignements sur le site web www.domeinraversijde.be.

Au niveau du contenu : A Gembloux, il avait été pris un paquet de mesures censées faire de la Belgique le fer de lance en matière d'investissements, d'innovation et d'entrepreneuriat. L'objectif consistait à renforcer la base d'une croissance économique durable et d'un emploi à long terme. Toutefois, l'emploi n'est envisageable que dans un monde attentif à la qualité de la vie, à l'écologie et à la solidarité. Un maximum de personnes doivent se sentir bien, doivent avoir confiance en l'avenir. Seule une égalité des chances ne peut mener qu'à une telle liberté. Pour que cette viabilité soit assurée à l'avenir, nous devons oser prendre des décisions aujourd'hui. Outre un paquet de mesures horizontales (concernant la simplification administrative), une série de décisions sera prise concernant les leviers suivants : 1. l'environnement et Kyoto 2. la sécurité routière et la mobilité 3. la sécurité sociale et l'exclusion sociale 4. les personnes âgées et les pensions 5. les ménages et les familles 6. la santé et l'environnement de travail 7. la politique des grandes villes 8. l'économie sociale

Au niveau pratique : Les deux jours, le Conseil des Ministres commencera vers 10 heures 00 et finira vers 17 heures 00. La presse images pourra filmer l'arrivée des Ministres (09h45) et le commencement des travaux (tour de table 10h00) le samedi 20.03 et le dimanche 21.03. La presse images, la presse écrite et les correspondants des radios sont les bienvenus le samedi à partir de 11 heures 00. Le samedi comme le dimanche, des conférences de presse sont prévues vers l'heure de midi et la fin de l'après-midi, avec par la suite la possibilité d'avoir des interviews individuelles. Les communiqués de presse seront distribués au début des conférences de presse. ATTENTION : Une accréditation est indispensable. Veuillez communiquer votre nom et votre numéro de carte de presse au préalable et ce avant le 18 mars par courrier électronique à nicky.bellemans@premier.fed.be. Les badges numérotés vous seront remis à l'accueil du centre de presse. Seules les personnes munies d'un badge numéroté auront accès au Domaine et pourront prendre le repas dans la cafétéria du domaine. Le Service touristique d'Ostende organisera samedi après-midi une visite facultative au Musée du Prince Charles, lors de laquelle la collection sera présentée à la presse images encore avant l'ouverture de la nouvelle saison. Seuls les véhicules de captage des stations de télévision accréditées auront accès au parking du Mémorial (près de la zone « Conseil des Ministres »). Le parking 1 situé Nieuwpoortsesteenweg est à la disposition des autres véhicules.